

SAMUDRA

Supplément SIEM REAP

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE

Aujourd'hui

- **Les droits : état des lieux**
Conférence-débat sur les marchés, les technologies, les organisations traditionnelles et les droits humains
- **Open Session**
- **Finalisation de la Déclaration**

Des faits

Au cours des vingt dernières années, le commerce international du poisson a connu un développement fulgurant : 1 milliard de dollars en 1980, 56 milliards en 2001. Les pays en développement ont profité de cette croissance, leurs recettes nettes passant de 3,4 milliards de dollars à 17,4 milliards durant cette même période.

Le premier pays exportateur de produits de la mer est la Thaïlande. Entre 1996 et 2000, les recettes d'exportation sont restées au-dessus de 4 milliards de dollars. L'excédent commercial pour les produits de la mer dépassait les 3 milliards.



Plein feu sur les droits

Le deuxième jour de l'Atelier, les rapporteurs des quatre groupes qui se sont réunis hier ont présenté les comptes rendus des discussions qui portaient sur les quatre thèmes suivants :

- Quels sont les droits et les demandes exprimés par les communautés pour l'accès à la ressource et la participation à leur gestion ?
- Quelles sont les principales difficultés pour la concrétisation de ces droits ?
- Quelles actions ont été entreprises pour protéger les droits, pour assumer des responsabilités en matière de protection et de gestion des ressources halieutiques et côtières ?
- Existe-t-il des institutions, traditionnelles ou autres, pour défendre les droits et définir les responsabilités ?

Dans le groupe 1, il n'y avait que le Cambodge, le pays hôte. Dans le groupe 2, il y avait les pays de l'Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Pakistan, Sri Lanka. Dans le groupe 3, il y avait les Philippines, le Vietnam. Dans le groupe 4, il y avait la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande.

Dans tous les groupes, on a cité parmi les droits les plus importants la participation

communautaire à la gestion de la ressource et à l'application des lois et règlements.

On a également dit que les communautés côtières pouvaient légitimement réclamer la possibilité de trouver d'autres emplois dans des secteurs connexes : aquaculture, élevage, écotourisme... Les participants du Cambodge ont déploré l'insuffisance des capacités (notamment de moyens financiers) et le manque de connaissances solides en matière de législation des pêches.

Les participants semblaient unanimes à vouloir un accès durable à la ressource pour les communautés de pêcheurs, en particulier celles qui pratiquent une pêche traditionnelle, et vouloir aussi empêcher l'arrivée de « gens extérieurs », considérés comme étant un facteur d'aggravation des surcapacités de capture et de déclin de la ressource.

Parmi les problèmes auxquels sont confrontés les pêcheurs de la région, on a mentionné par ailleurs le franchissement de lignes de démarcation au cours d'opérations de pêche. C'est le cas en particulier en Inde, au Pakistan, au Sri Lanka.

On est généralement bien conscient des problèmes dans la région, probablement grâce à l'existence et à l'action de

mouvements de masse dans le monde de la pêche. Mais les participants ont dit qu'il faudrait aussi renforcer les organisations de base, d'autant plus que, en matière de droit à des moyens d'existence adéquats, on est confronté à diverses barrières sociales qui limitent l'accès à la ressource et à des règles locales qui encadrent les opérations de pêche.

Tous les groupes semblaient se plaindre de conflits avec des intérêts extérieurs à la pêche. L'industrialisation et l'urbanisation ont causé des dégâts dans l'environnement côtier et l'habitat du poisson ; et de nouvelles infrastructures sur le front de mer chassent souvent de leurs lieux de vie habituels les pêcheurs qui ont alors plus de mal à accéder à la mer. Et de la mer on extrait aussi de plus en plus des ressources non vivantes, ce qui constitue un autre problème.

Le groupe d'Asie du Sud estimait que pour aller de

(...suite p. 2)

Sommaire

Ressources	2
Gestion des pêcheries communautaires	3
Q & R : les Philippines	4
Quelques mots de khmer	4



Les pêches cambodgiennes

En matière de production de poisson d'eau douce, le Cambodge se place immédiatement après la Chine, le Bangladesh et l'Inde. Pour ce qui est de la production par habitant cependant, c'est le Cambodge qui est le mieux placé. Plus de 5 millions de gens travaillent à plein temps ou à temps partiel dans la pêche. Ce secteur a une importance cruciale, pour faire vivre du monde, pour l'économie nationale : il représente en effet 11 % du produit intérieur brut.

Le poisson constitue une nourriture essentielle et généralement abordable pour nos concitoyens, juste après le riz. C'est plus de 75 % de l'apport en protéines animales. Dans les communautés qui vivent de la pêche, on consomme en moyenne 75,6 kg de poisson par personne et par an, en particulier autour du lac Tonle Sap. La moyenne nationale pour le riz est de 151 kg/personne/an. Ces chiffres montrent que les pêcheries continentales contribuent ici à l'équilibre alimentaire de la population plus que dans n'importe quel autre pays.

Prenant acte de la place fondamentale qu'occupe la pêche dans la vie des gens et l'économie nationale, le Gouvernement royal du Cambodge a, au cours de son second mandat, lancé un certain nombre de réformes, notamment dans le domaine de la pêche. Au cours de son troisième mandat, le gouvernement continue de réaliser des réformes dans ce secteur qu'il a choisi comme l'un des côtés de sa « stratégie rectangulaire ».

Le gouvernement considère les organisations nationales et

internationales et le secteur privé comme des partenaires pour le développement. Pendant plusieurs années, l'Administration des pêches a bénéficié d'un appui précieux de la part de donateurs, d'Ong nationales et internationales et de divers autres partenaires pour une bonne mise en œuvre de ses réformes dans le secteur de la pêche. Nous leur exprimons tous nos remerciements.

La nouvelle loi sur la pêche, qui a été entérinée par le Roi en 2006, a pour objectif d'assurer la gestion des pêches maritimes et continentales, de préserver la diversité biologique, de donner du travail aux communautés locales. Il est à noter que cette loi reconnaît officiellement les droits d'usage traditionnels de ces populations.

En vue de parvenir à une pêche durable, le gouvernement, par son sous-décret relatif aux pêcheries communautaires, encourage la constitution de ce type de pêcherie en eau douce et en mer. Des efforts sont en cours afin de parvenir à une meilleure participation des communautés locales à la préservation et la gestion de la ressource. Il y a également des initiatives visant à améliorer la coordination entre les différents secteurs pour minimiser les effets négatifs que subit la pêche.

Le gouvernement s'engage pour des pêcheries durables et pour la mise en œuvre du Code de conduite pur une pêche responsable de la FAO, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), de l'Accord de coopération pour la mise en valeur durable du bassin du Mékong (1995).



(Plein feu sur les droits... suite de p. 1)

l'avant il serait souhaitable de reconnaître la force des organisations traditionnelles au niveau local, leur pouvoir de sanction sociale, et ensuite s'en servir comme point de départ pour un nouveau système de gestion, peut-être une cogestion où il y aurait, d'un côté, les structures traditionnelles des villages et des sites de débarquement et, de l'autre, les pouvoirs publics, avec entre les deux des organisations modernes qui assureraient la médiation.

Il était généralement convenu que le combat pour les droits sur le foncier en bord de mer s'avère bien plus difficile que ne le réalisent la plupart des organisations de pêcheurs ; et on entrevoit mal quel réseau serait assez fort pour faire ce travail. L'appui du reste de la société civile serait probablement un élément déterminant dans ce dossier.

L'exposé de Magnus Torell, du SEAFDEC (Centre pour le développement des pêches d'Asie du Sud-Est) portait sur la concurrence croissante pour l'espace côtier, sur la complexité des institutions et les responsabilités entrecroisées en matière de gestion de cet environnement. Malgré l'existence d'un certain nombre de projets et initiatives de gestion des zones côtières, la réalité montre qu'il est difficile de faire durer les structures, les organisations au-delà de la période de mise en œuvre de ces programmes. On semble aussi d'accord pour dire qu'il existe une bonne dose de « confusion » dans les institutions et les textes juridiques, des chevauchements aussi. Tout cela s'ajoutant, il est difficile d'intégrer la petite pêche et les droits des communautés de pêcheurs dans le contexte général. Magnus Torell a ajouté que les gens du « secteur de la

(... suite p.3)

Preah Khan

Le temple de Preah Khan fait partie du complexe d'Angkor, un ensemble de temples vieux de mille ans. Preah Khan signifie « Epée sacrée » et désigne l'arme de Hanuman, le dieu-singe de l'épopée du Ramayana. Cet édifice a été construit sur le lieu de la victoire de Jayavarman VII sur les envahisseurs Chams en 1181.


— Extrait de l'allocution inaugurale de Monsieur Nao Thuok, Directeur général de l'Administration des pêches, Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche, GRC

(Plein feu sur les droits... suite de p. 2)

pêche » feraient bien d'analyser leur situation, de préciser vers quoi ils veulent tendre : gestion sociale, gestion de l'environnement, gestion économique et/ou « gestion des pêches ».

Avant l'arrêt de la séance pour la pause déjeuner, Nalini Nayak, de l'Inde, et Duangkamol Sirisook, membre de la SDF (Fondation pour le développement durable), Thaïlande, ont fait un exposé sur l'approche de genre et les droits d'accès au littoral et aux ressources côtières. Faisant référence au rôle productif des femmes avant et après capture dans le cadre du ménage et de la communauté, elles ont énuméré les nombreuses responsabilités qui sont les leurs au sein de ces communautés de pêcheurs afin d'assurer la sécurité alimentaire de la famille. Leur apport est d'autant plus significatif qu'elles ont une connaissance intime de l'environnement et des ressources naturelles.

Malgré tout, les femmes de la pêche restent largement invisibles. Au fur et à mesure que ce secteur se modernise, elles doivent abandonner leurs activités traditionnelles et viennent constituer la main-d'œuvre bon marché des ateliers de transformation, ou se retrouvent dans des tâches non qualifiées, des activités informelles. Si on donnait plus de visibilité, plus de valeur au travail des femmes, si on prenait leur parole plus au sérieux dans les processus décisionnels, les choses de la vie auraient une plus grande importance, et on ne s'occuperait pas uniquement des profits générés par des moyens de production centralisés et des modes de développement tournés vers le marché.

Le droit de vivre, d'avoir des moyens d'existence adéquats exige au contraire un mode de développement centré sur la vie, les systèmes vivants, la complémentarité entre la côte et l'intérieur, et qui se préoccupe de l'équité, forme des caractères masculins soucieux à la fois de l'inné et de l'acquis. Ainsi ont conclu ces deux intervenantes. 

Change

La monnaie locale est le riel (KHR). Le dollar (= environ 3,992 KHR) est aussi largement utilisé à Siem Reap. Bon à savoir quand vous changez de l'argent.

Gestion des pêcheries communautaires

Voici quelques aspects importants du Sous-Décret relatif à la gestion des pêcheries communautaires du Gouvernement royal du Cambodge :

Quels sont les objectifs des pêcheries communautaires (PC) ?

Ce texte fixe cinq objectifs : a) gérer les pêcheries continentales et l'écosystème là où les lots (concessions) de pêche ont été supprimés, b) gérer les ressources halieutiques de façon durable et équitable, c) faire mieux comprendre l'importance des ressources halieutiques grâce à une participation aux processus de préservation et de gestion, d) fournir un cadre juridique pour l'instauration des pêcheries communautaires, e) améliorer les niveaux de vie et réduire la pauvreté.

Qu'est-ce qui compose une PC ?

C'est un groupe de citoyens cambodgiens qui vivent près de la zone de pêche et qui se mettent ensemble de leur plein gré pour parvenir aux objectifs que l'on vient de mentionner.

Qui peut devenir membre d'une PC ?

Tout citoyen cambodgien, homme ou femme, qui réside dans un village de la zone de pêche communautaire et est âgé de 18 ans au moins. On ne peut faire partie que d'une seule PC à la fois.

Quelles sont les responsabilités d'une PC ?

Participer à la gestion et à la préservation de la ressource, respecter les instructions de la Direction des pêches du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche, participer à la mise en place de périmètres de protection dans la zone de la pêcherie, garantir l'égalité des droits pour une utilisation durable de la ressource, édicter un règlement, élaborer des plans, formuler des arrangements avec la Direction des pêches pour gérer la ressource, conserver les documents administratifs de la PC.

Quels sont les droits des PC ?

Ce sont les suivants : organiser les activités de pêche, collaborer avec les autorités compétentes pour mettre un terme aux effractions, demander la saisie des preuves et arrêter le contrevenant puis le présenter à un garde de pêche compétent, communiquer avec une autre PC ou diverses personnes et entités dans l'intérêt de la pêcherie et dans le cadre de la législation, pêcher, pratiquer l'aquaculture, commercialiser, exploiter, gérer toutes les ressources de la pêcherie selon les arrangements établis et selon le plan.


Quelles sont les limites de ces droits ?

La PC n'est pas autorisée à opérer quelque transaction que ce soit sur la zone qui lui est confiée, elle ne peut établir quelque structure que ce soit sans la permission de la Direction des pêches, elle ne peut diviser ou établir une quelconque forme de propriété privée sur cette zone, elle ne peut passer d'accord concernant cette zone avec quelque personne ou entité que ce soit, même à des fins de recherche scientifique.

Comment se constitue une PC ?

Chaque PC sera géré par un Comité élu à bulletin secret, dans une élection libre et honnête, à la majorité absolue des votants. La personne ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages devient le Chef de la PC, le second placé devient Chef-adjoint. L'autorité compétente en matière de pêche, le conseil communal seront invités à observer le déroulement de l'élection, mais les résultats seront officiellement reconnus même en leur absence. Ce Comité est composé de 5, 7 ou 11 membres. On encouragera les femmes à se présenter. Les citoyens cambodgiens qui sont membres de la PC ont le droit de faire acte de candidature, quel que soit leur sexe. Le Comité est élu pour cinq ans et est habilité à diriger et gérer la PC en se conformant aux diverses dispositions du Sous-Décret.

Quelles sont les responsabilités de la PC ?

Ce sont les suivantes : rédiger un règlement et un plan de gestion et s'y conformer, demander une aide technique et financière, représenter la PC dans les médiations et les contentieux, ouvrir un compte en banque et gérer les finances dans la transparence, prendre des décisions concernant la PC conformément au règlement, participer à des consultations, signaler les effractions, protéger la ressource et la zone de la PC, remplir d'autres missions décidées par l'autorité compétente, faire appel en cas de non renouvellement de l'accord relatif à la zone de la PC. Le Comité est seul habilité à s'adresser à la Direction des pêches pour demander l'approbation de l'accord sur la zone de la PC. Le Comité peut demander un appui technique aux fonctionnaires des pêches ou à d'autres personnes compétentes pour rédiger l'accord relatif à la PC. 

— Extrait de *Cambodia's Aquarian Reforms : The Emerging Challenges for Policy and Research*

Q & R | Philippines

Cesar Allan Vera, du Centre de ressource CBCRM, a parlé avec certains participants philippins de leurs organisations et de ce qu'ils considèrent comme leurs principaux problèmes.:

OTravail d'organisation en cours :

Renforcement des capacités des Comités de gestion des pêches et des ressources aquatiques au niveau des municipalités—**Charles Capricho**, de Bigkis Lakas

Analyse des questions de commerce des produits de la pêche et de la libéralisation à la lumière de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), appui aux organisations locales pour renforcer les moyens de subsistance – **Iza Muñoz**, de Kilusang Mangingisda

Développement d'entreprises combiné avec la gestion des ressources côtières. Les petits pêcheurs ont fait beaucoup de sacrifices pour mieux gérer la ressource, mais ils n'en tirent pas de bénéfice économique – **Pepe Tanchuling**, de Tambuyog

Problèmes des pêcheurs artisans:

Mondialisation. Provoque l'expansion des activités aquacoles, ce qui aggrave certaines difficultés des petits pêcheurs, y compris le réchauffement climatique – **Charles Capricho**, de Bigkis Lakas

Accords bilatéraux avec la Chine et le Japon. Cela a des conséquences sur les moyens de subsistance des pêcheurs, sur la sécurité et la

souveraineté alimentaires, et aussi les villages de pêcheurs – **Iza Muñoz**, de Kilusang Mnagingisda


Villages de pêcheurs. Si on ne se préoccupe pas sans tarder de ce problème, on sera obligé de déguerpir – **Gemma Gades**, de NAMAHHN

L'Atelier de Siem Reap

Cet atelier m'a aidé à prendre conscience de la situation des autres pêcheurs ; mais on n'a sans doute pas assez de temps pour approfondir les choses. Les pêcheurs se battent pour être plus capables d'agir par eux-mêmes. Une fois plus autonomes, ils seront plus forts pour réclamer leurs droits. L'Atelier est bien utile pour aider les petits pêcheurs dans ce domaine – **Charles Capricho**, de Bigkis Lakas

C'est une bonne chose d'entendre des pêcheurs d'autres pays parler de leurs expériences ; et j'ai encore beaucoup de questions à poser aux autres participants – **Iza Muñoz**, de Kilusang Mangingisda

L'Atelier aide les participants à comprendre les liens qui existent entre droits et responsabilités. Comme nous luttons pour nos droits, les responsabilités aussi deviennent plus claires – **Gemma Gades**, de NAMAHHN

Les participants sont bien différents : il y a des « experts », des petits pêcheurs. Je comprends mieux les systèmes de droits de propriété dans la pêche. Il est intéressant de soumettre aux experts la notion de droit à des moyens d'existence – **Pepe Tanchuling**, de Tambuyog 

Quelques mots de khmer

Comment vous appelez-vous ?
Teu Neak Chhmos Oy ?

Je m'appelle....
Khnhom Chhmos...

D'où êtes-vous ?
Teu Neak Mok Pi Brates Na ?

Parlez-vous anglais ?
Teu Neak Niyey Pheasa Angle Reu ?

Oui, je comprends
Bath (masculin)/Chhass (féminin)
Khnhom Yoll

Non, je ne comprends pas
Te Khnhom Min Yoll Te

Où est?
Nov Ena ?

Comment aller à?
Teu Khnhom Tov Ti Nos Doy Chhis Oy ?

A quelle distance est?
Chhnngay Ponman ?

A droite
Khang Sdam

A gauche
Khang Chhveng

Tout droit
Trong/!Tov Trong

En haut
Leung Leu

En bas
Chhos Krom

Allo, j'écoute !

Secrétariat de la conférence :

Près de la grande salle de réunion
Hôtel Preah Khan (poste 832)

Enregistrement/Voyage :

Ranjana/Secrétariat de l'ICSF

Hôtels :

Majestic Angkor Hotel
National Road No. 6 (Airport Road)
Krous Village,
Commune de Svay Dangkm
Siem Reap, Royaume du Cambodge.
Tél : (855) 63 969 682
Fax : (855) 63 969 687/681
Courriel : info@majesticangkor.com
Site Web : www.majesticangkor.com

Preah Khan Hotel
National Road No. 6 (Airport Road)
Phum Grous, Sangat Svay
Dong Kon, Siem Reap 17000
Royaume du Cambodge
Tél : (855) 637 66888
Fax : (855) 637 66889
Courriel :
dinkeo@preahkhanhotel.com
Site Web : www.preahkhanhotel.com

“

Les richesses de la mer appartiennent aux morts, aux vivants et à ceux qui vont naître

— Diction asiatique

”

Demain

➤ **Visite sur le terrain à Tonle Sap et Angkor Wat**

Samudra Siem Reap spécial est un supplément préparé par l'équipe de SAMUDRA pour l'Atelier de l'ICSF sur le thème Affirmer ses droits, définir ses responsabilités - Points de vue des communautés de petits pêcheurs sur la gestion du littoral et des pêches en Asie